Envoyé en préfecture le 16/11/2026
Reçu en préfecture le 16/11/2026
Publié le
ID : 022-212201578-20261110-2026_11_01_CCAS-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département des Côtes d'Armor

Extrait du registre des délibérations du C.C.A.S de la Commune de LE MOUSTOIR

Séance ordinaire du 10 novembre 2026

Date de convocation
4 novembre 2026

Date d'affichage
4 novembre 2026

Nombre de conseillers
en exercice : 9
Présents : 7
Absents :2
Procurations :0

L'an deux mille vingt-six, le dix novembre à dix-huit heures, le Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de LE MOUSTOIR, dûment convoqué par le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances.

Présents : E. LE BORGNE, C. LE MOROUX, S. LE BORGNE, C. DELARURE, C. LAGON, M. GUÉGANOU, S. AUFFRET

Excusées : M. NORAS, M. LAIZET

Absent :

Secrétaire de séance : **E. LE BORGNE**

N° 2026-11-01

Décision modificative n°1

Le Maire informe l'assemblée qu'il est nécessaire de procéder à une décision modificative afin d'effectuer le règlement de la taxe foncière pour 2026.

Le Maire propose de procéder aux modifications suivantes :

- Compte 623 : +261€
- Compte 70311 : +134€
- Compte 752 : +127€

La commission administrative après en avoir délibéré et à l'unanimité

- Approuve les modifications précitées

- DONNE pouvoir au Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Maire,
C. LE MOROUX

